

**DÉVOTION INDIGÈNE ET CULTES PRÉROMAINS :
HYPOTHÈSE D'INTERPRÉTATION
DE CERTAINES STRUCTURES DE SOMMET
DANS LES ALPES-MARITIMES**

Claude SALICIS*

LE CONTEXTE

Parmi les multiples facettes de toute religion, celle concernant les lieux et les édifices est le point de départ obligé de toute réflexion. Pour la religion indigène, ou préromaine, dont l'étude sur le terrain n'avait pas encore été entreprise dans le département des Alpes-Maritimes, certaines structures qui pourraient lui être rattachées n'ont éveillé notre attention que récemment.

Ce n'est, en effet, qu'au milieu des années quatre-vingt-dix qu'un premier questionnement, autre que typologique ou chronologique, naquit parmi les chercheurs bénévoles de l'Institut, sous l'impulsion de Georges Brétaudeau. Fort de son long travail de terrain et des dix-sept années qu'il consacra à son corpus des enceintes (Brétaudeau, 1996), il mit en évidence l'existence de certaines « structures particulières » dont il dressa un premier état (Brétaudeau, 1999). Cette première liste comportait une quinzaine de structures, des « tertres sommitaux », quadrilatères ou tumulaires, dont les fonctions pouvaient correspondre, entre autres, à celles des grandes « tours » ou « massifs » étudiés en région nîmoise, c'est-à-dire « politique » et/ou « cultuelle » (Py, 1993), et peut-être « funéraire ».

Un nouvel axe de travail, dont les prémisses dataient de 1997 (Brétaudeau, 1997), vit alors le jour au sein de nos projets : la recherche systématique et l'étude des lieux qui pourraient être à la fois culturels (de par une typologie particulière) et préromains (de par le mobilier observé).

Nous nous trouvions face à un vide documentaire car faute d'études sur le sujet, les Alpes-Maritimes étaient, une nouvelle fois¹, orphelines de tout terme de comparaison².

Cette nouvelle vision de certaines enceintes fut intégrée au Projet Collectif de Recherche « Enceintes 06 » dirigé par Michiel Gazebeek (Gazebeek et *alii*, 2001, 2002, 2003), ce qui nous permit d'engager, avec l'autorisation de la DRAC PACA, des opérations de fouilles (Salicis et *alii*, étude à paraître) sur l'un de ces sites à vocation potentiellement cultuelle. Ces fouilles, effectuées sur le monument de la Cime de la Plastra, à Lucéram (Salicis et *alii*, 2001, 2002, 2003, 2004 ; Salicis,

* Président de l'IPAAM. J'adresse mes remerciements à Stéphane Morabito pour la réalisation de la carte de répartition des structures, et à Isabelle Rodet-Belarbi et Emmanuel Pellegrino pour leur aide et leurs conseils.

1 Voir la question des oppidums : Fichtl S., 2000, La ville celtique - Les *oppida* de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C., Errance, 190 p.

2 Le dossier « Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer » (Gallia, 60, 2003) ne mentionne aucun site pour les Alpes-Maritimes.

2002a, 2003, 2004a, 2005a), nous permettent vraisemblablement d'apporter les premiers éléments concrets au dossier³.

Parallèlement, un inventaire de ces structures particulières fut entrepris et une étude, comprenant trente-six structures quadrangulaires sommitales du département, a été réalisée au cours des années 2001 et 2002 (Salicis, 2004b).

Aujourd'hui, à l'issue de dix nouvelles années de travail effectué sur le terrain dans le cadre d'une nouvelle révision de la liste des sites de hauteur (Salicis, 2007a), et après avoir éliminé les bastions défensifs, les bases de tours médiévales, et les postes d'observation militaires des XIXe et XXe s., nous proposons, grâce aux cent deux structures recensées (quatre-vingt-dix-huit structures quadrangulaires et quatre structures complexes), un premier « état de la question » même si, devant l'ampleur du sujet, celui-ci demeure très modeste. Modeste mais prometteur : les populations préromaines du sud-est de la Gaule, et notamment des Alpes-Maritimes, qui, comme tout peuple, possédaient et adoraient leurs dieux, leur ont probablement construit des structures pour les honorer.

LES STRUCTURES ÉTUDIÉES

Pour nos études nous avons adopté la terminologie suivante⁴ :

- les SPS : Structures Particulières Sommitales qui comprennent :
 - les SQS (fig. 1, 2, 3) : Structures Quadrangulaires Sommitales (98 individus),
 - les SCS (fig. 4) : Structures Complexes Sommitales (4 individus),
 - les STS (fig. 5, 6) : Structures Tumulaires Sommitales (10 individus),
 - les SRS (fig. 7, 8) : Structures Rondes Sommitales (6 individus).

À ce jour, leur nombre est significatif (voir *supra*) et leur inventaire, malgré les distances et les dénivelées, est, grâce à leur position sommitale, relativement « facile » à réaliser comparé à celui d'autres lieux reconnus comme cultuels (forêts, sources, avens, grottes, ...) dont la localisation et l'exploitation posent d'autres problèmes (végétation, sondage, accès) que la seule « observation ».

Nous nous intéressons ici principalement aux structures (SQS et SCS que nous leur associons) rencontrées sur des sommets de montagnes ou d'autres éminences rocheuses des Alpes-Maritimes.

Ces deux types de structures sont des constructions dont on retrouve les caractéristiques géométriques dans les édifices religieux d'autres cultures comme, par exemple, les autels de tradition grecque (Özyigit, Erdogan, 2000), ou étrusque (Thuillier, 1991) et dont certains remontent au VIIe, voire au VIIIe s. av. J.-C. Bien entendu, on ne parlera que de géométrie car, *a priori*, aucune influence particulière de ces derniers n'apparaît au niveau des plates-formes rustiques du département, si ce n'est la forme du parallélépipède.

Dans le sud de la Gaule, la « tour » sommitale de l'oppidum de Maressip, à Saint-Côme-et-Maruéjols, dans le Gard, est l'exemple le mieux connu (Py, 1993). Le « noyau central », comparable aux SQS étudiées dans les Alpes-Maritimes, est un massif quadrangulaire bâti à l'aide de blocs et comblé de pierres et d'éclats. Ses dimensions moyennes sont : L = 5,56 m ; l = 5,27 m ; h = 1,85 m. Les fouilles, menées entre 1962 et 1974, ont permis de déterminer le *terminus post quem* de ce « monument purement indigène » dès le milieu du -IVe s. Sa particularité est un chemisage périphérique de tradition hellénistique construit au -IIe s., peut-être grâce à une main d'œuvre étrangère, aboutissant à un massif d'environ 8,50 m de côté. Cet habillage, peu fréquent et sans doute d'inspiration marseillaise, n'a pas été reconnu pour les SQS des Alpes-Maritimes (influence limitée de la cité phocéenne, difficultés de réalisation dues au relief, richesse locale réduite ?).

Nous laissons de côté, pour l'heure, les STS avec⁵ ou sans⁶ enceinte et les SRS⁷ dont l'étude et le nombre sont insuffisants à ce jour pour avancer une hypothèse, qu'elle soit culturelle ou funéraire.

3 Je profite de l'occasion pour remercier ici tous les participants à ce chantier de fouille de « La Plastra » (étude à paraître) qui ont permis de mener à bien une opération fondamentale dont l'aboutissement devrait poser les premières pierres des problématiques sur le cultuel préromain dans notre département.

4 Pour illustrer chacune des familles de structures évoquées, les renvois en notes de bas de page signalent des exemples et non des listes exhaustives (pour connaître l'ensemble des structures recensées à ce jour, voir Salicis C., 2007, Liste des enceintes de hauteur, des habitats perchés et des structures particulières sommitales des Alpes-Maritimes, Mémoires de l'IPAAM, XLIX, ce tome).

5 Levens : La Véaou ; Le Broc : Le Moulinet (STS avec enceinte multiple et mur diamétral).

6 Roubion : La Tournerie.

7 Peille : Le Rastel I ; Saint-Cézaire : Le Sargier.

Par ailleurs, il ressort de nos observations que les SQS que nous avons mises en évidence ne sont peut-être pas les seules structures bâties qui ont pu être réservées aux divinités ou aux cultes. En effet, même si elles ne constituent pas le sujet central de cette étude, certaines enceintes ont probablement eu les mêmes attributions (voir *infra*). Faute de fouille de celles-ci pour des raisons diverses (trop hautes, d'accès trop difficiles, trop petites, trop grandes, mal placées, sans structures internes « intéressantes », ...), nous essayerons d'expliquer comment et pourquoi certaines enceintes sommitales ont également pu être dévolues à une pratique religieuse.

Enfin, certains espaces non clos, sans structures, mais possédant du mobilier protohistorique seront également évoqués.

LE RELIGIEUX PRÉROMAIN

L'organisationnel humain

Dès avant la période que nous étudions, l'organisationnel humain, qui découle d'une expérience forgée au cours d'un long passé, comprend quatre grands ensembles principaux : les habitats, les lieux de sécurisation, les espaces réservés aux cultes, les lieux funéraires, plusieurs de ces ensembles étant regroupés dans certains cas.

Des fouilles concomitantes de sites pouvant être mis en relation eu égard à leur proximité relative ou au mobilier de surface observé, pourraient confirmer certains de ces espaces viables comme peut-être, par exemple, ceux du Puy de Naouri ou des Costes.

Sur la commune de Courmes, le complexe du Puy de Naouri comprend un « Castellaras » avec double enceinte massive, une « Enceinte Nord » sans qualités sécuritaires caractérisées, un « Habitat » à l'est. Seule y manque la nécropole qui, comme pour beaucoup de sites, pose le récurrent problème de sa localisation, notamment pour la Protohistoire. On signalera néanmoins, au niveau d'un quatrième ensemble de structures inférieures I1, I2, I3 (Brétaudeau, 1996), la découverte récente d'une petite hache en pierre polie du Néolithique dont la présence pourrait refléter un geste symbolique au cours d'une période protohistorique ou antique.

Sur la commune de Tourrettes-sur-Loup, l'habitat des Costes (Salicis, 2007b) est voisin de l'enceinte défensive de la Tourraque, au nord-ouest, d'un espace funéraire mis en évidence sur le flanc sud-ouest de la Tourraque, et, plus haut, des structures de la Colle de Naouri Ouest (STS à double enceinte), et Est (SRS à double enceinte) (Brétaudeau, 1996), peut-être cultuelles compte tenu de leur implantation et de leur configuration très particulière.

Par ailleurs, nous avons mis en évidence, dans notre « Préambule » concernant la distinction entre l'oppidum et le castellum pour les sites fortifiés des Alpes-Maritimes, avec ou sans complexe d'habitat intérieur (Salicis, 2002c), l'utilisation fréquente d'autres appellations fonctionnelles qui tenaient plus de l'impossibilité de déterminer de façon claire une fonction définie que d'une étude étayée. Depuis, nous l'avons vu, la poursuite de nos observations sur les SQS et les opérations de fouilles à la Cime de la Plastra semblent conforter la possibilité de l'existence, dans les Alpes-Maritimes, d'une nouvelle famille de sites de hauteur aménagés et réservés aux divinités et/ou au(x) culte(s) préromain(s) ; Guy Barraol rappelle leur présence, notamment dans le Midi et sur des espaces privilégiés comme les sommets (Barraol, 1994, p. 50).

L'existence des sites cultuels préromains

Indépendamment du fait que des pratiques cultuelles sont connues depuis la Préhistoire, les populations protohistoriques de notre département, à l'instar des communautés humaines qui les ont immédiatement suivies, ont très vraisemblablement dédié certains lieux et/ou bâti des structures leur permettant d'adorer leurs divinités, de leur faire des offrandes et/ou de leur accorder un espace spécifique et exclusif. Ces sites ont été mis en évidence dans d'autres régions comme les Pyrénées (Schenck-David, 2005).

En plaine, dans les campagnes, ou à proximité du littoral, ces centres se trouvaient également en montagne où leur localisation, souvent extrême, les a sans doute mieux protégés des événements géologiques et climatiques, des troupeaux et des hommes, du temps.

Au sein des structures étudiées, nous pouvons mettre en évidence une diversité significative

(Salicis, 2004b), notamment dans les dimensions des constructions⁸, mais aussi dans la taille des blocs utilisés. Les dimensions des structures pouvaient varier en fonction de leur statut, de leur dévolution :

- lieu cultuel privé, familial, ou d'une petite communauté,
- espace cultuel entretenu par un groupement de communautés au sein d'un même terroir,
- grande structure située en limite des territoires de tribus et permettant l'accueil des voyageurs ou de communautés d'horizons divers plus ou moins éloignés.

Pour une grande part, ces dimensions, physiques et/ou spirituelles, pouvaient dépendre de l'importance accordée à la divinité honorée, des espaces d'accueil réservés aux pèlerins, de la force de la tradition ou de la renommée du site, des voies et des chemins d'accès, du poids militaire, politique et économique du ou des peuples « propriétaires » des terres.

De la même façon, nous savons que l'implantation, l'architecture, les dimensions et l'importance des lieux culturels actuels diffèrent très ostensiblement entre l'oratoire, la chapelle, l'église, voire la basilique et la cathédrale.

Les SQS et les SCS

Les sites que nous avons inventoriés à ce jour sont répartis principalement sur la partie méridionale du département avec une forte concentration entre la vallée du Loup et celle de la Bévéra (fig. 9). Ils sont situés entre 80 m⁹ et 1751 m¹⁰ d'altitude.

La plupart de ces sites comprennent un massif quadrangulaire élevé à l'aide de blocs avec un remplissage de pierres et de sédiments, la SQS.

Quelques-uns accueillent une structure, de plan globalement quadrangulaire, constituée d'un enchevêtrement et d'une superposition de plusieurs éléments bâtis dont les effondrements ne permettent pas de dégager une architecture précise. Il s'agit d'une SCS¹¹ apparemment plus élaborée que la simple SQS, même la plus imposante, dont l'architecture est pourtant déjà la matérialisation évoluée d'une activité visiblement sans rapport avec l'habitat ou la sécurisation.

La structure quadrangulaire, ou complexe, bâtie au sommet du site, peut alors être vue comme un autel à offrandes pouvant accueillir, entre autres, les édicules, sortes de petits oratoires (Tocco Sciarelli, 2000 ; Barrool, 1994), où étaient nichées les statues des divinités (voir *infra*). Plus modeste, elle ne serait qu'un podium dont la hauteur en ferait un espace réservé aux seuls officiants¹².

Des structures « annexes » creuses existent dans quelques cas¹³ et pourraient représenter des autels creux, peut-être couverts (Arcelin, Brunaux, 2003).

Par ailleurs, certaines structures, pour ainsi dire « atypiques », ont été remarquées parmi les SQS répertoriées. Il s'agit de constructions massives, isolées, intégrées ou non à une enceinte, avec un façonnage plus ou moins marqué du substrat émergent. Sur ce point précis, on signalera le site du Mont Revel Sommet pour lequel le substrat a été taillé d'encoches et de larges rainures (Salicis, 2004b, p. 29) avant la mise en place des gros blocs. Ce site sera rapproché de celui de Marcoury, à Utelle, où le substrat émergent de la plate-forme d'accueil a été taillé et aplani pour l'assise des blocs d'une SQS massive dont plusieurs blocs cyclopéens sont encore en place. On signalera également, pour ce dernier site, la présence, près de la structure principale, d'une structure annexe quadrangulaire creuse et sans ouverture.

Les enceintes

Parallèlement aux SQS, dont nous avons ébauché l'étude, il nous semble possible d'émettre l'hypothèse que de très nombreuses enceintes, qui n'accueillent pas de SPS, rangées, faute de mieux, dans la catégorie des castellums à fonction d'abri, de poste de guet ou autres, soient des lieux destinés à la célébration d'un culte, aux offrandes, aux officiants, ou un espace fermé, protégé et réservé aux divinités.

Certains de ces espaces, comme pour certaines SQS, sont situés en milieux très hostiles pour

8 Tailles retenues (d'après la longueur) : « petite » : inférieure à 5 m ; « moyenne » : entre 5 et 8 m ; « grande » : supérieure à 8 m.

9 La Colle-sur-Loup ; La Bagarée.

10 Beuil ; La Chapelle Saint-Jean-Baptiste.

11 Bouyon ; L'Adrech de Berdine ; Saint-Auban ; Les Rimades ; Séranon ; Briore Ouest.

12 Lucéram ; La Cime de la Plastra (structure sud) ; Castagniers ; Le Mont Cima.

13 Utelle ; Marcoury ; Lucéram ; La Cime de la Plastra ; Sauze ; Le Mont Richarmet.

l'homme (pitons, crêtes dangereuses, bordures d'à-pics), sont d'accès difficile (dénivelées, distances), et ne disposent que d'une surface réduite ne dépassant pas quelques dizaines de mètres carrés rendant impossible de pouvoir y loger, même temporairement, une communauté, ni même une famille, et encore moins le bétail¹⁴.

Mis à part celles des oppidums qui sont sans conteste défensives, celles de « prestige » bâties dans un but économique et/ou politique, certaines enceintes, considérées jusqu'ici comme essentiellement sécurisantes contre les agressions humaines, climatiques ou animales, possèdent des murs dont le caractère dissuasif très sommaire est discutable et visiblement incompatible avec toute mise en sécurité efficace.

Nous pouvons même développer, qu'y compris pour le bétail, ces enceintes, aux murs trop ou pas assez importants selon le cas, ne conviennent pas. En effet, certains enclos de parage ont, comme certaines bergeries, des murs massifs suffisamment solides pour contenir les éventuelles poussées des bêtes¹⁵, et dans ce cas, les murs des enceintes considérées jusqu'ici comme des enclos sont insuffisants. Inversement, quelques pierres alignées, voire de simples piquets et un peu de corde suffisent à garder rassemblés les animaux, et dans ce cas, ces mêmes murs sont trop élaborés. Par ailleurs, un enclos est un espace entièrement fermé par l'homme et n'utilise pas les particularités géomorphologiques du terrain que sont, notamment, les à-pics plutôt dangereux ; il ne se trouve pas en contexte sommital extrême, directement exposé aux éléments, mais plutôt sur un flanc¹⁶, une baisse, voire dans une doline.

Ainsi, de part leur aspect symbolique mais néanmoins marqué, une fonction culturelle semblerait convenir à certaines enceintes.

Cela dit, la question des dimensions de l'enceinte elle-même ou de ses blocs n'est pas ici un critère déterminant. Sans vouloir établir un parallèle avec le cas du Mont Saint-Odile (Ottrott, Bas-Rhin) dont l'enceinte (le « mur des païens ») reste une énigme quant à sa fonction (défensive ou culturelle), certaines enceintes de sommet plus massives, trop massives peut-être, sans traces d'occupation (pas de structures, pas de mobilier) ont pu avoir un rôle d'espace culturel « majeur »¹⁷.

Le terme d'enceinte culturelle prend ici toute sa dimension. Ce n'est pas tant l'enceinte en elle-même qui importe mais ce qu'elle est censée abriter, protéger : un monument, la SQS, dédié au culte, ou un espace vide réservé aux divinités.

En d'autres termes : « [...] de petits temples entourés d'une aire sacrée ou de simples aires à ciel ouvert, cernées d'une enceinte [...] » (Schenck-David, 2005)¹⁸.

Les espaces ouverts

Enfin, on signalera pour mémoire et en limite de notre sujet, une dernière catégorie de sites potentiellement culturels eu égard à une absence, apparemment totale, de toute fonctionnalité et ce, malgré la présence de mobilier, de la céramique modelée notamment. Il s'agit de pitons aux flancs abrupts, aux sommets dépourvus de structure quadrangulaire ou complexe, dont l'espace supérieur est exigü, et qui ne disposent d'aucune enceinte ou dont l'enceinte n'est qu'un vague vestige succinct et très symbolique situé non loin du sommet.

Ces lieux pourraient avoir été utilisés à des fins autres qu'utilitaires¹⁹.

La finalité culturelle

La position dominante de ces structures et espaces sommitaux, actuels ou anciens, peut témoigner d'une interpellation extrême et permanente des hommes à leurs dieux.

La présence même, aujourd'hui encore, d'une croix chrétienne et/ou d'un édifice religieux

14 Gars : Le Sommet de Charamel (à-pic vertigineux au sud et flanc abrupt au nord) ; Castagniers : La Croix de Cuor (construction très sommaire) ; Toudon : La Cime des Colettes (pas de murs périphériques fermant le site).

15 Voir par exemple le Grand Enclos de la Grave, à Levens (Brétaudeau et *alii*, 1999).

16 On signalera pour ces deux dernières caractéristiques que sont la légèreté et l'emplacement des structures, le magnifique complexe d'enclos pastoraux d'altitude de Causéga, à Fontan (06) (1012250 ; 3205375 ; 1730).

17 Saint-Auban : Tra Castel (sur à-pics vertigineux).

18 Expression utilisée pour des sanctuaires gallo-romains que nous pouvons appliquer aux structures indigènes, suivant ainsi les auteurs qui rappellent que « La réutilisation de sanctuaires anciens [...] fait partie des usages romains. ».

19 Auvare : Castel de Cran I ; Bonson : Le Collet Saint-André (hagionyme) (Salicis, 2005b) ; La Croix-sur-Roudoule : Le Pas de Friligole ; Nice : Le Piolé.

récent sur plusieurs sites pourvus d'une SQS pourrait être la manifestation d'une dévotion ancrée dans la mémoire collective millénaire comme seules les religions peuvent en conserver la trace et en transmettre les secrets²⁰. En ce sens, nous savons que la religion chrétienne a, de façon non systématique mais relativement fréquente, récupéré d'anciens lieux cultuels « païens » aux seules fins d'attirer à elle les croyants d'autres et/ou d'anciennes cultures.

LE MOBILIER

Nous parlerons essentiellement du mobilier trouvé sur des sites à SQS, celui des sites à enceintes sans structures posant d'autres problèmes en raison de leur nombre important et de l'absence, à ce jour, d'une véritable étude.

Pour l'ensemble des sites à SQS, ou à SCS, nous analyserons le mobilier de surface sans interférence des résultats issus de l'opération de fouilles à la Cime de la Plastra. Il faut néanmoins préciser que cette opération a confirmé les observations de surface faites sur le site, observations qui peuvent ainsi être rapprochées de celles effectuées sur les autres sites à SQS.

Plusieurs situations ont été rencontrées allant d'une absence totale à une abondance de mobilier varié, dont du mobilier gallo-romain. Cette dernière catégorie nous rappelle que nous pouvons sortir, *a priori* et sauf réoccupation, du cadre des sites indigènes si l'on s'attache à une typologie architecturale globale intégrant tous les types de sites à SQS (voir *supra*).

Rien, sans fouilles, ne peut être avancé pour les sites sans mobilier. Cette absence (toujours plus délicate à interpréter qu'une présence), peut n'être qu'une disparition de surface : érosion, éléments climatiques et géologiques, végétation, collectes antérieures, nettoyage.

Cependant, en cas d'absence de mobilier en surface plus ou moins attestée par une bonne lisibilité des sols et avec la prudence qui s'impose, deux questions peuvent être posées. S'agit-il réellement d'une construction préromaine ou même gallo-romaine ? S'agit-il d'un lieu destiné au culte et aux offrandes ou bien d'un lieu réservé à la divinité et interdit aux hommes ?

En ce qui concerne les sites avec mobilier, deux types d'objets se trouvent de façon quasi récurrente et en grande quantité. Nous avons d'abord les meules qui sont principalement des outils de broyage (notamment pour la préparation des céréales consommées lors des banquets rituels dans le cas des lieux cultuels attestés), mais qui font également partie des offrandes liées à la famille et aux récoltes (Gruat, 1998). Viennent ensuite les blocs de tuf qui ont pu être utilisés dans la construction d'une partie du monument. Certains blocs comportent une encoche²¹ pouvant correspondre à une pure technique de construction (stabilisation de l'ouvrage par exemple), et/ou à une économie de matériau rendue possible par la facilité de son façonnage ; d'autres présentent une cupule²², peut-être un trou de crapaudine ; d'autres encore sont taillés en clé de voûte²³. Ces mêmes blocs ont pu servir dans la confection d'installations particulières pour lesquelles une apparence soignée et spécifique ne pouvait être négligée. Nous avons émis l'hypothèse, lors des fouilles de la Cime de la Plastra (Salicis et *alii*, 2002, p. 28) que, parmi les structures ayant pu employer les blocs de tuf mis au jour, mais également trouvés en grande quantité en surface, les édicules, sortes de niches bâties (et non sculptées) au toit à double pente, réservés aux statues des divinités (Tocco Sciarelli, 2000, fig. 9 ; Barroul, 1994), pouvaient tenir une place de choix. Cette hypothèse pourrait trouver un écho de nos jours avec leurs descendants, nos oratoires chrétiens, dont plusieurs montrent, installée sur un socle élevé en pierre, leur partie supérieure, la niche à double pente accueillant la statue du saint ou de la sainte²⁴, bâtie avec ce matériau.

Les céramiques modelées sont souvent majoritaires et constituent parfois le seul mobilier appréhendé. Certaines, lissées, à bouton ou à oreille de préhension, à paroi épaisse et à gros dégraissant appartiennent à une époque pouvant remonter au moins aux débuts de l'Antiquité précoce (-IVe/-IIIe s.).

20 Sospel : La Cote 916 (croix) ; Vence : Le Baou des Noirs (croix) ; Lucéram : Le Col de la Plastra (croix) ; Beuil : La Chapelle Saint-Jean-Baptiste (chapelle et croix) ; Coursegoules : Le Tour (oratoire) ; Coaraze : La Blachière-Cote 753 (croix) ; Villars-sur-Var : La Chapelle Saint-Jean (chapelle et croix récente à proximité d'une base de croix plus ancienne).

21 Vence : Le Baou des Noirs ; Lucéram : La Cime de la Plastra.

22 Puget-Rostang : La Montagne de Mairola.

23 Lucéram : La Cime de la Plastra.

24 La Croix-sur-Roudoule : Villars-la-Croix (Salicis, 2001) ;

Grasse : Saint-Christophe (971025 ; 3162800) ; Saint-François (968175 ; 3160600).

Nous trouvons souvent des fragments d'amphores italiques (-IIe/Ier s.) en quantités variables selon les sites. Lorsqu'ils paraissent plus nombreux, notamment à la faveur de plusieurs prospections, ces fragments pourraient être le reflet de libations à connotation culturelle (consommations et offrandes aux dieux chtoniens) à l'issue desquelles les récipients vinaires étaient peut-être brisés.

La céramique campanienne (-IIe/-Ier s.) est également présente sur plusieurs sites à SQS. Cette céramique importée pouvait être utilisée, entre autres, pour les offrandes alimentaires.

D'autres objets, moins « classiques », ont été trouvés en surface de certains de ces sites de hauteur. On signalera, par exemple, une fusaiole en terre cuite et une pointe triangulaire de flèche républicaine en fer (-IIIe s.) sur le site de Bonvillars-Cote 1330, à Lucéram, ou une coquille de bivalve (palourde) au Mont Diaurus, à Sospel. Il serait intéressant d'en connaître, grâce à des fouilles, la fréquence sur un même site, ceci afin de savoir si leur présence est significative et en rapport avec une activité et/ou une occupation précise(s).

Dans un contexte étranger à l'habitat ou à la protection excluant, *a priori*, une utilisation en tant que projectiles, les galets de rivière²⁵ et les fossiles sortis de leur milieu géologique peuvent faire penser à des gestes d'offrandes.

Il n'est pas rare, non plus, de trouver sur certains sites de hauteur, des scories métalliques témoignant d'une activité de forge au voisinage d'un site cultuel attesté²⁶ ou d'un site à SQS²⁷.

On signalera également la découverte de haches en pierre polie du Néolithique sur plusieurs sites²⁸ à SQS. La présence de ces objets, a priori anachroniques et hors de leur contexte d'utilisation, semble indiquer des gestes dont la nature, si elle n'est pas prophylactique, ne peut être que votive et/ou culturelle (offrandes), toutes ces fonctions étant très proches dans leur finalité.

CONTINUITÉ - DISCONTINUITÉ

À ce stade de l'analyse, le problème de la pérennisation ou de la réoccupation des lieux cultuels doit, bien entendu, être évoqué. Quelques exemples, malheureusement limités, nous permettent seulement d'approcher la question.

À Carros, les fouilles de la chapelle Notre-Dame-des-Selves (Salacroup, 2000) ont mis au jour les aménagements d'une des premières occupations du site avec du mobilier romain : *tegulae*, fragments épigraphiques des IIe-IIIe s., et monnaie romaine de la première moitié du IVe s. (Salicis, 1999). Cependant, les sondages pratiqués ne permettent pas d'envisager une occupation culturelle antique (occupation funéraire antique et église des Xe-XIe s. probables).

À Bairols, l'environnement immédiat du mamelon de la chapelle Saint-Martin a donné du silex, un percuteur et du mobilier gallo-romain en grande quantité, ainsi que deux stèles dont l'une, montrant un cercle gravé, pourrait appartenir à une époque pré ou protohistorique (Salicis, Morabito, 2004). Ici aussi, rien ne permet de trancher sur une éventuelle occupation culturelle ancienne du lieu, qu'elle soit continue ou non.

À Bendejun, le site de la chapelle San Bénéde a donné de nombreux fragments de *tegulae* laissant supposer l'existence antérieure d'un fanum (Bodard, 1976). Plusieurs gros blocs parallélépipédiques en calcaire, au sol ou réutilisés dans ces mêmes murs, tranchent nettement avec l'appareil des murs de l'édifice actuellement en ruine. Leur présence, si elle semble attester de l'existence d'une structure ou d'un bâtiment antérieur plus massif, ne préjuge en rien de sa nature, ni de sa période de construction.

Guy Barraol cite quelques « *fana* christianisés » hors les Alpes-Maritimes (Barraol, 1994). Le site du Castel d'Ongrand, à Peille, pourrait entrer dans cette catégorie grâce à la présence, dans le chœur de la chapelle médiévale, d'un petit autel romain.

Ces pistes sont minces et le travail en amont, pour le cultuel préromain, reste entier.

Par ailleurs, même s'il est plus que probable que de nombreux petits châteaux médiévaux et d'édifices religieux « récents », encore visibles aujourd'hui sur plusieurs pitons ou sommets rocheux, ont succédé à une occupation préromaine ou romaine, celle-ci ne peut plus ni être mise en évidence, ni

25 Lucéram : La Cime de la Plastra ; Vence : Le Baou des Noirs.

26 Grasse : La Chapelle Saint-Christophe.

27 Lucéram : La Cime de la Plastra ; Lucéram : Le Caire de Braus ; Castagniers : Le Mont Cima ; Utelle : Marcoury.

28 Séranon : Le Clédar ; La Colle-sur-Loup : La Bagarée.

être qualifiée suite aux bouleversements subis par les sites²⁹.

Cela dit, dans l'ensemble, nous comptons, dans les Alpes-Maritimes, un grand nombre d'édifices religieux médiévaux, modernes et contemporains, et un nombre, à ce jour, particulièrement réduit de sanctuaires gallo-romains, voire préromains reconnus. À ce stade naissant de la problématique, peut-on en conclure que nos ancêtres proches ont détruit ou réinvesti de façon quasi systématique les sites religieux romains ou indigènes s'ils existaient ?

Peut-on également supposer que ce déséquilibre découle essentiellement des durées d'occupation du territoire disproportionnées entre celle des peuples qui nous occupent, longue de quelques siècles (les trois siècles avant notre ère pour le religieux préromain, et les trois après pour le religieux romain), et celle allant du Moyen Âge à nos jours dont les édifices couvrent au moins un millénaire ?

Ou tout simplement, comme nous l'avons fait remarquer, parce que nous abordons à peine aujourd'hui la question des cultes préromains et qu'aucun programme de fouilles ambitieux n'a encore été entrepris, y compris pour la période romaine ?

Chacune de ces interrogations détient, sans doute, une part de la réponse.

UNE ÉVOLUTION VERS LE FANUM ?

Pour parler du « religieux » préromain, c'est-à-dire protohistorique de l'âge du Fer, nous devons essayer d'établir un état des lieux du « religieux » romain qui l'a suivi et qui est censé être bien connu sous les formes architecturales des fanums (voir *infra*). Ceci afin de savoir, par une démarche régressive, si, à partir de ces derniers et en remontant le temps, il est possible de mettre en évidence d'éventuelles filiations architecturales permettant d'entrevoir une évolution chronologique des structures répertoriées et pressenties comme cultuelles.

À l'instar de Guy Barraol (Barraol, 1994), on ne parlera pas ici des rares monuments purement romains tel celui de Vaugrenier (Villeneuve-Loubet) « de tradition italique », ou tardif comme celui de Notre-Dame-d'Avinionet (Mandelieu). Celui du Col d'Abdoun/Adom, aux Mujouls (Bodard, Cheneveau, 1967-1968), auquel on attribue l'autel épigraphique dédié à la divinité locale Mars Veracinius, pourrait appartenir à cette période. Mais la dégradation avancée du bâtiment ne permet pas d'y reconnaître un fanum. Les éléments architecturaux observés (Salicis, 2004c), les investigations actuellement en cours (Golosetti, 2007), ainsi que les fouilles prévues nous apporteront certainement de précieuses indications sur ce site.

Des fanums dans les Alpes-Maritimes ?

Ce religieux romain, s'il existe dans les Alpes-Maritimes, devrait donc se présenter sous l'une ou l'autre des diverses formes reconnues pour les fanums dont l'apparition en Gaule remonterait au milieu du I^{er} s. et l'abandon au III^e s. (Fauduet, 1993). Ces constructions, qu'elles soient de plan carré, rectangulaire, polygonal ou même circulaire, comportent notamment un déambulatoire, sorte de couloir périphérique à la chambre centrale sacrée réservée à la divinité. Leurs murs, souvent maçonnés, sont en appareil bien agencé. Certaines sont entourées d'une enceinte. Un état très complet de la question a été publié à l'issue du colloque d'Argentomagus de 1992 (voir Barraol, 1994).

Cela dit, la formule répétitive de « sanctuaires de tradition indigène » nous paraît, à première vue, impropre pour parler de l'architecture d'éventuels sanctuaires romains des Alpes-Maritimes, si celle-ci doit correspondre... à l'architecture traditionnelle des fanums. En effet, si les massifs de hauteur étudiés, les SQS, ont véritablement eu une fonction cultuelle à l'époque précédant celle des fanums, leur configuration a, en première approche, peu de chance d'avoir influencé les bâtisseurs de lieux cultuels romains « traditionnels » dont l'inspiration pourrait être cherchée ailleurs... ou alors sur le long terme. Un des indices pour cet hypothétique rapprochement pourrait être, entre autres, l'autel quadrangulaire central du fanum sur lequel était installée la statue de la divinité.

Malheureusement, à ce jour, nous en sommes réduits au stade des hypothèses comme, par exemple, celle concernant le sanctuaire de la Madone d'Utelle (Brétaudeau, Salicis, 2006) qui apporte peu d'informations autres qu'environnementales. Par ailleurs, les nombreux sites où les fragments de

29 Aiglun : La Brèche du Mont Saint-Martin II.

tegulae sont omniprésents, avec ou sans édifices ou vestiges d'édifices, religieux notamment, signalés et pressentis comme des fanums par Pierre Bodard (Bodard, 1973, 1976), ne sont pas aujourd'hui, sans fouille, en mesure de nous renseigner sur leur véritable nature. De la même façon, de nombreux sites cumulent des structures d'époques différentes, tout comme les fonctions funéraires et cultuelles³⁰.

On le voit, malgré l'observation de nombreux « monuments », il nous est très difficile d'attribuer de façon certaine l'étiquette de fanum à une structure particulière connue.

Cependant, certains sites à SQS présentent un plan plus abouti avec des pièces annexes. Avec toute la prudence qui s'impose, et compte tenu d'un mobilier appartenant principalement au changement d'ère et au Ier s., avec presque toujours la présence de *tegulae*, ils pourraient être plus tardifs et se rapprocher de l'une des formes du fanum romain³¹.

Une approche de l'évolution architecturale des structures étudiées

À l'issue de notre premier constat de terrain, il semblerait qu'une évolution en ce sens se dessine dans l'organisation architecturale des monuments. Cette analyse (voir *infra*) est malheureusement limitée en l'absence de fouilles permettant une meilleure vision des structures et la mise au jour de mobilier datant suffisamment significatif.

Ainsi, si l'on voulait, dès à présent, proposer une chronologie relative des lieux possédant une SQS, une SCS, ou une STS (qui peut dans certains cas n'être qu'une SQS écroulée), connus à ce jour et pressentis pour notre problématique, hors donc les éventuels espaces ouverts et les enceintes symboliques sans structures sommitales, nous placerions, au tout début, les plates-formes et les massifs simples sans enceinte(s)³², avec ou suivis de peu par les SQS à enceinte symbolique située au pied des mamelons³³, ainsi que les sites comportant une plate-forme accueillant la SQS³⁴. Ces structures ne pourraient avoir été aménagées que pour permettre les offrandes.

Viendraient ensuite les SQS entourées d'une réelle enceinte circulaire³⁵ ou polygonale³⁶, ce nouveau couple structuré résultant soit du réaménagement d'un ancien site, soit d'une pure création en un lieu plus spacieux autorisant cette réalisation. On assisterait à une première complexification du culte et/ou des rites.

Cette nouvelle enceinte, garante d'un espace spécifique, devient double³⁷, voire triple, parfois compartimentée³⁸. Pour ces nouvelles structures, peu à peu, la première enceinte intérieure se rapproche de la SQS jusqu'à l'absorber dans sa propre construction. Nous sommes alors en présence des SQS intégrées à l'enceinte³⁹.

Alors que l'architecture de la structure sommitale, intégrée ou non⁴⁰, est immuable, celle de l'enceinte semble évoluer de plus en plus vers la forme quasi-immobilisée du quadrilatère. La SQS est alors positionnée soit dans un angle⁴¹, soit le long d'un de ses murs⁴².

Cette enceinte conserve son aspect massif et donc sa fonction de mur de défense, ou pour le moins de dissuasion, vis-à-vis de l'extérieur.

Plus tard, l'espace intérieur à cette enceinte se rétrécit⁴³, le massif n'occupe plus que la partie centrale d'un des murs, murs qui deviennent comparables à ceux, plus légers, d'une habitation.

Ce nouveau local, abritant alors l'autel réservé à la divinité, est à son tour, entouré d'une autre enceinte quadrilatère délimitant un autre espace réservé⁴⁴.

Ce dernier ensemble ressemble, à s'y tromper, au fanum romain, et tout tend ainsi à converger, à partir de la simple SQS, vers la fameuse piste des « temples gallo-romains de tradition indigène ».

30 Peille : Saint-Siméon : édifices religieux et tombes romaines (Nicolai et *alii*, 1986) ; Gourdon : Saint-Vincent : édifices religieux, sépultures, stèle (Octobon, 1955-1956 ; Salicis, 2002b).

31 Vence : Le Vallon du Malvan ; Châteauneuf-Villevieille : Touroucan/Les Fournas.

32 Beuil : La Chapelle Saint-Jean-Baptiste ; Coaraze : La Blachière-Cote 753.

33 Bairois : le Mont Falourde.

34 Gillette : La Crête de Maupet Est.

35 Lucéram : La Cime de la Plastra.

36 Vence : Le Baou des Noirs.

37 Spéracèdes : Les Ouidides.

38 Le Broc : Le Moulinet.

39 Andon : Font Freye ; La Croix-sur-Roudoule : La Crête de Grau-Cote 1080

40 Lucéram : La Cime de la Plastra.

41 Saint-Jeannet : Le Baou de la Gaude.

42 La Croix-sur-Roudoule : La Crête de la Grau-Cote 1080.

43 Lantosque : Gaudissart-Cote 759.

44 Châteauneuf-Villevieille : Touroucan/Les Fournas.

Bien entendu, sans fouilles, sans études rigoureuses du bâti, et sans analyses plus fines du mobilier, ce schéma, dont le cheminement proposé respecte une chronologie relative large émanant du mobilier à notre disposition et comprise entre la fin du -III^e s. et le I^{er} s. de notre ère, ce schéma doit être confirmé.

Une nouvelle fois, seules des opérations de fouilles programmées pourront peut-être apporter la lumière à la fois sur la nature des structures, sur une éventuelle évolution architecturale, et sur une possible continuité culturelle qui lui serait liée.

CONCLUSION ET PROJET

Dans le département des Alpes-Maritimes, la question concernant les religions préromaines et romaines n'en est qu'à ses balbutiements.

Mis à part peut-être le cas du « sanctuaire » d'Abdoun, seules quelques traces de fanums hypothétiques, quand il ne s'agit pas de tombes⁴⁵, auraient été mises en évidence grâce essentiellement à la présence concomitante, en certains lieux particuliers (cols, promontoires), de fragments de mobilier romain (*tegulae*, sigillée) et d'un édifice religieux récent, ou de ses vestiges, pouvant remonter à une époque médiévale.

Grâce à une observation plus fine et plus critique de certaines structures qu'il nous est encore permis d'étudier avant leur inévitable destruction, nous pourrions remonter le temps de quelques siècles en nous penchant sur des monuments jusqu'ici ignorés.

Ces « plates-formes », « podiums », et autres « massifs », que nous avons baptisés SQS pour une acception plus globalisante, et plus confortable, sont, dès aujourd'hui, suffisamment nombreux (Salicis, 2007a) pour permettre le développement d'un nouvel axe de recherche.

Toutes les SQS ne sont peut-être pas protohistoriques et/ou culturelles, certaines auront pu faire l'objet d'un remploi à une époque plus tardive⁴⁶, mais le travail de localisation est bien avancé, et, malgré toutes ces années passées sur le terrain par plusieurs générations d'équipes de prospection - nous connaissons l'ampleur et les potentialités de la tâche -, nous sommes conscients de n'être qu'au début d'un inventaire révélateur qu'il faut et que nous allons poursuivre.

Bien sûr, ce travail doit être complété par des relevés précis et par les indispensables opérations de sondages et/ou de fouilles qui ont, sur le papier, un bel avenir ; ces travaux pourraient être engagés dès à présent sur plusieurs sites où nous estimons grandes les probabilités « religieuses ».

Le but étant de dissocier cette catégorie de structures de celle des enceintes à fonction défensive attestée ; lorsqu'une SPS existe au sein d'une enceinte, et à plus forte raison en l'absence d'enceinte, il faudra s'attacher à cette structure pour elle-même.

Il faudra ensuite, comme il a fallu différencier les divers types de SPS, trouver des critères distinctifs, peut-être typologiques dans un premier temps, au sein de chaque famille dont l'étude devrait permettre de révéler leur évolution et ainsi de dire s'il existe ou pas, dans les Alpes-Maritimes, des « temples » ou des « sanctuaires de tradition indigène ».

Ces premières investigations, déjà colossales, ne sont que les prémices d'études plus spécifiques sur les divinités elles-mêmes et sur l'éventuelle pluralité des cultes évoquée dans le titre de cette étude.

Le tri n'a pas été fait, leur évolution et leur fonctionnement sont mal connus, leurs statuts ne sont pas définis, pas plus que leurs liens réels avec l'habitat, ni leurs éventuelles relations, et encore moins leur place au sein ou en limite de leur territoire respectif et/ou de leur environnement régional.

Parallèlement, la fonction de certaines enceintes, y compris celles sans SPS, doit être repensée d'après leur implantation et leur mobilier. Leurs « caractéristiques défensives », souvent réduites à peu de chose, seront également remises en question pour autoriser une ouverture aux notions d'enceinte et d'aire culturelles, tout en gardant à l'esprit que la « taille » des blocs, des murs et/ou de l'enceinte elle-même ne peut pas être un critère d'intégration ou d'exclusion.

45 Nous n'entrerons pas, dans le cadre de cette étude, dans le débat sur la séparation ou pas, sur un même site, du « cultuel » et du « funéraire », débat qui, à ce jour, ne semble pas connaître de réponse tranchée.

46 Pour certaines de ces structures, Jean-Claude Poteur émet l'hypothèse de bases de tours médiévales préféodales à partir de l'interprétation de textes médiévaux (Poteur J.-C., Gnech R., à paraître, Vingt-quatre châteaux sur le territoire de Sospel, XI^e Journée d'Études Régionales de Menton, Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais).

BIBLIOGRAPHIE

- ARCELIN P., BRUNAUX J.-L., 2003, Sanctuaires et pratiques cultuelles : l'apport des recherches archéologiques récentes à la compréhension de la sphère religieuse des Gaulois, dans *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer*, Gallia, 60, p. 243-247.
- BARRUOL G., 1994, Les sanctuaires gallo-romains du midi de la Gaule, dans Goudineau C., Fauduet I. et Coulon G., *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Acte du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre), 8, 9 et 10 octobre 1992, Errance - Musée d'Argentomagus, 204 p., p. 49-72.
- BODARD P., CHENEVEAU R., 1967-1968, L'autel votif d'Abdoun aux Mujouls (A.-M.), *Mémoires de l'IPAAM*, XI, p. 71-75.
- BODARD P., 1973, Essai d'inventaire des vestiges de civilisation romaine dans le bassin des Paillons (A.-M.), *Mémoires de l'IPAAM*, XV, p. 5-30.
- BODARD P., 1976, Soixante-quinze sites inédits ou peu connus du département des Alpes-Maritimes - Contribution à la connaissance des populations de l'ancien Comté de Nice dans l'Antiquité romaine et le haut Moyen Age, *Mémoires de l'IPAAM*, XVIII, p. 83-114.
- BRÉTAUDEAU G., 1996, Les enceintes des Alpes-Maritimes, *Mémoires de l'IPAAM*, HS 2, 589 p.
- BRÉTAUDEAU G., 1997, Les vestiges du sommet de la Cime de la Plastra - Lucéram (06), *Mémoires de l'IPAAM*, XXXIX, p. 25-34.
- BRÉTAUDEAU G., 1999, Structures particulières de certaines enceintes protohistoriques des Alpes-Maritimes, *Mémoires de l'IPAAM*, HS G, Dactylographié, 5 p., 16 pl.
- BRÉTAUDEAU G., BIETTE D., PELLEGRINO E., SALICIS C., 1999, Révision de l'inventaire archéologique de la commune de Levens (06), *Mémoires de l'IPAAM*, XLI, p. 121-136, p. 128.
- BRÉTAUDEAU G., 2000, Découvertes et études récentes dans les Alpes-Maritimes (2), *Mémoires de l'IPAAM*, XLII, p. 53-84.
- BRÉTAUDEAU G., SALICIS C., 2006, Approche de l'environnement antique de la Madone d'Utelle (06), *Mémoires de l'IPAAM*, XLVIII, p. 163-169.
- FAUDUET I., 1993, Les temples de tradition celtique en Gaule romaine, Errance, 160 p.
- GAZENBEEK M. et *alii*, 2001, 2002, 2003, PCR Enceintes de hauteur des Alpes-Maritimes, DFS SRA PACA.
- GOLOSETTI R., 2007, Les Mujouls - Col d'Adon ou d'Abdoun, BSR PACA 2006, p. 82.
- GRUAT P., 1998, Approche des croyances et des rites protohistoriques en Rouergue, dans *Croyances et rites en Rouergue des origines à l'An Mil*, Musée archéologique de Montrozier, 6, p. 89-126.
- NICOLAÏ A., CHAVANE V., BOUQUET C., RAYBAUT P., BODARD P., 1986, La recherche archéologique sur le terrain - Comptes rendus de quelques prospections en surface opérées au cours de l'année 1985-1986, *Mémoires de l'IPAAM*, XXVIII, p. 91-96.
- OCTOBON F. C. E., 1955-1956, Résultat des travaux du Groupe de Recherches sur le terrain dans les communes de Gourdon, Cipières, Courmes et Coursegoules, *Mémoires de l'IPAAM*, IV, p. 29-54.
- ÖZYIGIT Ö. et ERDOGAN A., 2000, Les sanctuaires de Phocée à la lumière des dernières fouilles, dans Hermary A. et Tréziny H., *Les Cultes des cités phocéennes*, Actes du colloque international, Aix-en-Provence/Marseille, 4-5 juin 1999, *Études massaliètes*, 6, Édisud, 204 p. p. 11-23.
- PY M., 1993, Les tours monumentales de la région nîmoise, *DAM*, 15, 1992, p. 117-125.
- SALACROUP G., 2000, La chapelle Notre-Dame-des-Selves (2) - Sondage archéologique en 1998 aux Plans de Carros (06), *Mémoires de l'IPAAM*, XLII, p. 85-114, p. 88.
- SALICIS C., 1999, Nouvelles découvertes numismatiques dans les Alpes-Maritimes, *Mémoires de l'IPAAM*, XLI, p. 105-120, p. 106-107.
- SALICIS C., 2001, Nouvelles découvertes archéologiques - Mise à jour n° 1, *Mémoires de l'IPAAM*, XLIII, p. 143-156.
- SALICIS C., 2002a, Lucéram - Cime de la Plastra, BSR PACA 2001, p. 66-68.
- SALICIS C., 2002b, Du Néolithique au Moyen Âge au pied du plateau de Cavillone à Gourdon (06), *Mémoires de l'IPAAM*, XLIV, p. 147-160.
- SALICIS C., 2002c, Premier recensement archéologique à Saint-Léger (06), *Mémoires de l'IPAAM*, XLIV, p. 31-46.
- SALICIS C., 2003, Lucéram - Cime de la Plastra, BSR PACA 2002, p. 61-63.

- SALICIS C., 2004a, Lucéram - Cime de la Plastra, BSR PACA 2003, p. 64-67.
- SALICIS C., 2004b, Les structures quadrangulaires sommitales des Alpes-Maritimes (SQS 06), Mémoires de l'IPAAM, XLVI, p. 11-46.
- SALICIS C., 2004c, Nouvelles découvertes archéologiques (6), Mémoires de l'IPAAM, XLVI, p. 273.
- SALICIS C., 2005a, Lucéram - Cime de la Plastra, BSR PACA 2004, p. 87-88.
- SALICIS C., 2005b, Entre Var et Estéron : une nouvelle enceinte et un nouveau site de hauteur protohistoriques découverts à Bonson (06), Mémoires de l'IPAAM, XLVII, p. 15-19.
- SALICIS C., 2007a, Liste des enceintes de hauteur, des habitats perchés et des structures particulières sommitales des Alpes-Maritimes, Mémoires de l'IPAAM, XLIX, ce tome.
- SALICIS C., 2007b, Les nouveaux apports de la prospection archéologique dans les Alpes-Maritimes, Mémoires de l'IPAAM, XLIX, ce tome.
- SALICIS C., PELLEGRINO E., RODET-BELARBI I., VILLING J.-C., 2001, Une construction à degrés et sa structure quadrangulaire sommitale : la Cime de la Plastra à Lucéram (06), DFS SRA PACA, 97 p.
- SALICIS C., PELLEGRINO E., RODET-BELARBI I., VILLING J.-C., 2002, Le monument à structure quadrangulaire sommitale de la Cime de la Plastra à Lucéram (06), DFS SRA PACA, 66 + 17 p.
- SALICIS C., PELLEGRINO E., RODET-BELARBI I., 2003, Le monument de la Cime de la Plastra à Lucéram (06), DFS SRA PACA, 84 p.
- SALICIS C., PELLEGRINO E., RODET-BELARBI I., 2004, La Cime de la Plastra à Lucéram (06), DFS SRA PACA, 78 p.
- SALICIS C., MORABITO S., 2004, Découvertes de deux stèles gravées à Bairols (06), Mémoires de l'IPAAM, XLVI, p. 215-221.
- SALICIS C. et *alii*, étude à paraître, Le monument cultuel préromain de la Cime de la Plastra à Lucéram (06), Mémoires de l'IPAAM.
- SCHENCK-DAVID J.-L., 2005, L'archéologie de trois sanctuaires des Pyrénées centrales, Pirénéica, 1, 128 p., p. 100.
- TOCCO SCIARELLI G., 2000, I culta di Velia. Scoperte recenti, dans Hermary A. et Tréziny H., Les Cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international, Aix-en-Provence/Marseille, 4-5 juin 1999, Études massaliètes, 6, Édisud, p. 51-58.
- THUILLIER J. P., 1991, Autels d'Étrurie, dans Étienne R. et Le Dinahet M.-T., L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'Antiquité, Actes du colloque tenu à la Maison de l'Orient, Lyon, 4-7 juin 1988, Bibliothèque Salomon Reinach, De Boccard, Paris, p. 243-247.

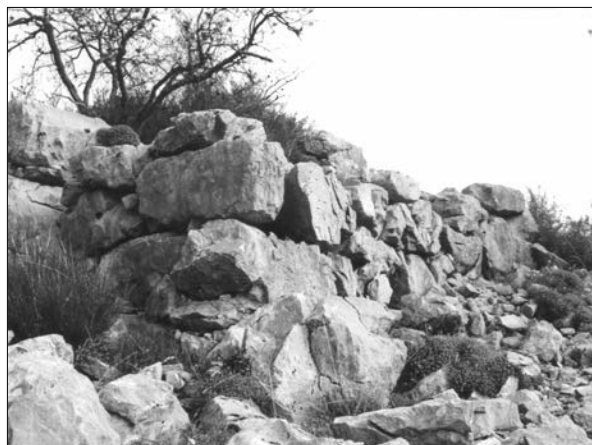


fig. 1 : Sospel, La Graïa : SQS



fig. 2 : Sospel/Moulinet, Codolis : SQS



fig. 3 : Vence, Baou des Noirs : SQS



fig. 4 : Séranon, Briore Ouest : SCS



fig. 5 : Tournettes-sur-Loup, Naouri-Cote 988 : STS



fig. 6 : Le Broc, Le Moulinet, STS⁴⁷



fig. 7 : Peille, Le Rastel I : SRS intégrée à l'enceinte



fig. 8 : Saint-Cézaire, Le Sargier : SRS

⁴⁷ Structure tumulaire (non visible sur la photo) au centre d'une double enceinte sommitale intégrée à une autre double enceinte plus grande dont l'enceinte intérieure est divisée par un mur diamétral.



fig. 9 : Répartition des SQS et des SCS dans les Alpes-Maritimes
(DAO : Stéphane Morabito, IPAAM)